Listen to this article

Certains tiennent ce raisonnement : puisqu'Adam pécha et qu'il encourut la condamnation de Dieu, lui et toute sa race, il fallut donc que Jésus devînt un « second Adam», c'est-à-dire un homme parfait, afin de donner, en qualité de Second Adam, sa vie comme prix de rançon pour le premier Adam, et racheter ainsi ce dernier et avec lui toute sa postérité. Ils se trompent en supposant que c'est la l'enseignement des Ecritures.

Sur ce fondement, conforme en rien aux Ecritures comme nous allons le démontrer, ils affirment que de toute nécessité doivent se tromper ceux qui déclarent que notre Seigneur appliqua la valeur de Son sacrifice en premier lieu pour l'Eglise, et que plus tard Il l'appliquera en faveur du monde. L'application du sang expiatoire a d'abord dû s'effectuer au bénéfice d'Adam, prétendent-ils; l'Eglise et tous les autres humains, d'après eux, partagent simplement la rédemption d'Adam.

L'ennui, chez eux, c'est que le fondement de leur position est entièrement mauvais ; dès lors, tout ce qu'on a bâti dessus est proportionnellement erroné et trompeur.

Adam fut, il est vrai, le premier homme, mais notre Seigneur, en tant que « l'homme Christ Jésus », ne fut pas le Second Adam ni n'accomplit l'oeuvre de ce dernier. Le premier Adam fut pour sa race le père, le donneur de vie, Eve lui ayant été associée dans la procréation, mais cette procréation donna comme fruit une race mourante. D'après le plan de Dieu, le rapport du Second Adam envers le premier sera le suivant : Le Second Adam prendra la place du premier en tant que père ou donneur de vie d'une race d'êtres humains qui posséderont la terre et s'y réjouiront. Notre Seigneur correspond à Adam non pas en Sa qualité de Rédempteur, mais en celle de père ou donneur de vie de notre race ; c'est dans ce sens qu'Il

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

est le Second Adam.

Les Ecritures appellent déjà notre Seigneur le Second Adam, non qu'Il ait déjà donné la vie à la race d'Adam, mais parce qu'Il la lui donnera en temps voulu ; de cette manière précisément on a attribué à Jésus le nom de Sauveur alors qu'Il n'était qu'un tout petit enfant ; on prédisait par là, prophétiquement, Son oeuvre future.

Notre Seigneur sera durant le Millénaire le Second Adam, le second père ou donneur de vie de la race du premier Adam. Il attend que l'Eglise, Son Epouse, comme Seconde Eve, Lui soit jointe et qu'elle participe à la gloire, à l'honneur et à la puissance du Royaume. Le premier Adam n'engendra pas d'enfants avant qu'Eve ne fût prise de son côté. Le Second Adam n'engendrera pas d'enfant, avant que l'Eglise, la Seconde Eve, ne soit complétée et qu'elle ne Lui soit présentée pour être Sa cohéritière et Sa compagne dans le Royaume et dans t'oeuvre de régénération qui s'y fera.

Notez sur ce point les paroles de notre Seigneur. Les Apôtres Lui demandèrent quelle récompense ils obtiendraient pour avoir tout quitté et s'être chargés de leur croix afin de Le suivre (Matth 19 : 27, 28, D.) « Jésus leur dit : En vérité, je vous dis que vous qui m'avez suivi, dans [le temps de] la régénération, quand le Fils de l'Homme se sera assis sur la trône de sa gloire, vous aussi, vous serez assis sur douze trônes, jugeant les douze tribus d'Israël. » Qui mettra en doute, après avoir lu ces claires paroles, que les temps de la régénération sont les mêmes que ceux appelés par St. Pierre les « temps du rétablissement», les temps ou les années du Millénium, les temps de la « résurrection de jugement ». - Actes 3 : 19-21 ; Jean 5 : 29, D.

Pourquoi notre Rédempteur attend-Il avant d'entreprendre l'oeuvre de régénération de la race d'Adam, avant d'assumer cette fonction de Père envers les enfants d'Adam, envers le monde en général ?

Pour plusieurs raisons:

1. Il entre dans l'ordre Divin que le Seigneur attende après l'Epouse, cette Epouse promise, attirée, appelée par le Père et justifiée par Lui grâce au sang de Jésus. Pas un seul membre de la race d'Adam (hormis dans cet Age de l'Evangile la maison de la foi) ne sera régénéra, ne recevra la vie humaine parfaite avant que l'«Epouse de Christ » ne soit unie au Seigneur à Sa seconde venue. Cette mesure touche également les Anciens Dignes; sans nous ils ne parviendront pas à la perfection, disent les Ecritures (Héb. 11 :39, 40).

II. Le monde ne saurait être régénéré avant l'affectation préalable, par le Rédempteur, de Son mérite, de Son prix de rançon «pour le peuple», ce qui ne peut s'effectuer avant la délivrance de l'Eglise ; en effet, ce mérite, ce prix de rançon sert actuellement à justifier par la foi -- ceux qui dans l'Age de l'Evangile sont « appelés » en vue d'un but particulier.

Le second homme est le Seigneur

Les paroles suivantes de l'Apôtre expliquent amplement notre sujet : «Le premier homme, étant de la terre, est terrestre, et le second homme, le Seigneur est du ciel. Tel qu'est celui qui est terrestre [Adam], tels aussi sont [seront, lors de la résurrection] les terrestres; et tel qu'est le céleste [Christ], tels aussi sont [seront à la résurrection] les célestes» -ceux qui formeront la Nouvelle Création. « Et comme nous; [les membres de l'Eglise] portons l'image du terrestre [d'Adam], nous porterons aussi l'image du céleste « [de Christ] « suivant qu'il est écrit : Le premier homme, Adam a été fait une âme vivante mais le dernier Adam est un Esprit vivifiant. » - 1 Cor. 15 : 45-49, Ostervald.

Que notre Rédempteur ne soit pas notre père, c'est-à-dire le donneur de notre vie spirituelle, cela ressort à la fois de la raison et des saints Ecrits. Notre Seigneur devenu homme abandonna la nature spirituelle qu'il possédait auparavant avec la gloire et tout ce qui s'y rattachait ; Il ne nous donna pas cette nature, à nous ni à d'autres, mais fut simplement transformé, transféré à une nature inférieure (à la nature humaine) pour souffrir la mort. Ses droits à la vie terrestre, garantis par Son obéissance à la Loi de Dieu, Il les donna au Père sans en affecter le mérite a qui que ce soit jusqu'au moment où Il les appliqua « pour notre

compte ».

Ce fut Sa vie humaine et Ses droits au rétablissement que le Seigneur appliqua « pour nous », nous donnant ces droits terrestres par la foi, comme un prêt, pour ainsi dire, parce qu'Il nous les donna à la seule condition que nous ne les gardiens pas, mais que, suivant Son exemple, nous les sacrifions afin que Dieu, conformément à Sa promesse, pût agir envers nous comme Il a agi envers Lui - rétribuer le sacrifice par la nouvelle nature, la nature de l'esprit. C'est uniquement par le sacrifice que l'on peut actuellement obtenir la vie éternelle. Comme le déclara notre Seigneur : Celui qui voudra sauver sa vie la perdra, mais celui qui la perdra à cause de moi la sauvera - pour l'éternité - Luc 9 : 24.

Nous perdons notre vie à cause de Christ dans ce sens : nous sacrifions les intérêts présents et la vie elle-même pour devenir membres du Christ du Prophète, du Prêtre. du Roi, du Médiateur du monde -, pour être un de Ses membres, faire partie de ceux qui formeront Son Epouse et devenir Son cohéritier, être ainsi compté comme la Postérité d'Abraham par l'intermédiaire de qui le monde aura bientôt l'occasion d'être régénéré sur le plan terrestre.

C'est ainsi que notre Seigneur, donnant au monde la vie du rétablissement, en vertu de Son propre mérite, du mérite attaché à Son sacrifice de rançon, deviendra le « Père éternel ». Esaïe 9 : 6, Seg. Il sera le père même des Patriarches au sujet desquels il est écrit : «Au lieu de tes pères, tu auras [ils seront] tes fils; tu les établiras pour princes dans tout le pays [ou toute la terre, suivant note Derby]. « Ps. 45 : 16, D.

W. T. 54 - C. T. R. 1910